

# ELECTIONS DU BUREAU DIRECTEUR DU COMITE TERRITORIAL / DEPARTEMENTAL DE GOLF DU PAS DE CALAIS / SOMME

## APPEL A CANDIDATURES

**Chère Madame, Cher Monsieur,**

La Ligue régionale de golf des Hauts de France vous informe que le Comité Territorial de Golf du Pas de Calais / Somme ne dispose plus, depuis leur dernière Assemblée Générale, de dirigeants. Dans ces conditions, nous lançons un ultime appel à candidatures auprès des licenciés.

Nous vous informons que :

- Si une ou plusieurs listes étaient déposées, elles seraient soumises au vote des membres du Comité Territorial. Le mandat des dirigeants nouvellement élus s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2028 ;
- Si aucune liste n'était déposée, la Ligue consulterait les Clubs du ressort territorial du Comité aux fins de dissolution du Comité. La Ligue reprendrait l'ensemble des missions dévolues au Comité.

\*\*\*\*\*

### **1. Composition des listes :**

- Les candidats figurant sur une liste doivent être majeurs et licenciés de la ffgolf ;
- **Représentation homme / femme – Options à la discrétion du Bureau Directeur du Comité :**

Les femmes figurant sur chaque liste sont, suivant des modalités précisées par le règlement intérieur et par le règlement organisant les opérations électorales relatives à l'élection du Bureau Directeur, en nombre garantissant une représentation minimum des femmes proportionnelle au nombre de licenciées éligibles selon les statistiques de l'année précédente ;

- Chaque liste devra identifier et présenter, au moment du dépôt de candidature, sa tête de liste qui sera le Président élu du Comité si la liste obtient le plus de suffrages ou, en cas d'égalité, celui figurant sur la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée ;
- Chaque liste doit être complète et comprendre un nombre de candidats éligibles égal au nombre de postes à pourvoir en application de l'article 5 du règlement intérieur ;
- Une même personne ne peut se porter candidate à la Présidence d'un ou plusieurs autres Comités Départementaux ou Territoriaux ;
- Une même personne ne peut figurer sur plusieurs listes lors d'une élection au Bureau Directeur.

### **2. Chiffres de Référence :**

Les statistiques territoriales **des licenciés 2025** font apparaître les résultats suivants : **7867** licenciés dont **2026 féminines soit 25.75 %.**

En application du Règlement Intérieur du Comité Territorial de Golf du Pas de Calais / Somme chaque liste devra comporter au moins trois membres dont 1 femme.

### **3. Dépôt et recevabilité des listes :**

Les listes de candidats devront être réceptionnées par email au plus tard le 24 Juin 2026 à [golfhautsdefrance@gmail.com](mailto:golfhautsdefrance@gmail.com)

### **4. Pièces complémentaires à fournir :**

Pour être recevables, les listes doivent être **complètes et accompagnées pour chaque candidat** :

- Des attestations sur l'honneur signées ;
- D'une copie d'une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) de chaque candidat ;
- D'une copie de la licence ou attestation de licence 2026 de chaque candidat.

La Ligue régionale se tient naturellement à votre disposition pour toute question.